



PROFESSEUR :

Nom/prénom	Nom de UF	Périodes	Codification de l'UF
	INFORMATIQUE: EDITION ASSISTEE PAR ORDINATEUR -NIVEAU ELEMENTAIRE Lightroom	40	754201U21D2 Dom 709

Pour atteindre le seuil de réussite (=50%), l'étudiant sera capable d'exercer les acquis d'apprentissage suivants :

<u>Acquis d'apprentissage</u>	<u>Critères d'évaluation</u> <u>« Indicateurs »</u>	<u>A = 50%</u> <u>NA < 50%</u>	<u>Remarques</u>
face à une mise en situation simple, en respectant les règles d'utilisation de l'équipement et du matériel informatique et en utilisant les commandes appropriées, - d'éditer un document;	- Créer un nouveau document en respectant la dimension, la résolution de sortie et le mode colorimétrique de l'impression. -Importer les différents éléments dans la composition.		
- de le mettre en forme et en page ;	- Disposer de manière équilibrée et esthétique les photos, textes, logos, éléments graphiques.		
- de le sauvegarder ;	-enregistrer le document à destination de l'impression (imprimeur) et à destination du web en choisissant le format de fichier adapté à la situation.		

- de l'imprimer.	- faire une épreuve contrôle couleur sur imprimante		
<u>Décision du chargé de cours</u> <input type="checkbox"/> Réussite <input type="checkbox"/> Ajournement			

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :							Remarques
	50	60	70	80	90	100	
le respect du temps alloué,							
le respect des consignes,							
la clarté et la lisibilité du document.							

Philippeville, le 27 / 06 / 2019

TOTAL **/100**

Signature du Professeur